L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

Jours de publication durant l'été :
MARDI, JEUDI & SAMEDI

JEUDI, (MATIN) 5 JUILLET 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 5 juillet.

Les élections de Représentants et Sénateurs ont terminé hier, dans toutes les paroisses de l'Etat. Nous connaissons le résultat de l'élection de notre paroisse aujourd'hui, de midi à une heure. Voici le rapport de l'élection de la paroisse Jefferson :

Représentant au Congrès :

E. D. White	136 voix.
Sénateur à la Législature :	
C. Derbigny	89
Delachaise	49
Représentant :	
Louis Bouligny	79
Pascalis Labarre	58

D'après les nouvelles du Port-au-Prince reçues à New-York, il paraît que cette ville a éprouvé un autre ouragan, le 5 du mois dernier. On ne dit pas quels ont été les dégâts survenus à terre, mais on rapporte que beaucoup de caboteurs ont été noyés.

Des nouvelles de Carthagène du 15 mai, annoncent qu'il est très-probable que la paix va être faite entre Flores et le gouvernement de la Nouvelle-Grenade. Flores gardera Pasto et Buénaventura. Marqués, le nouveau vice-président de l'état dont Carthagène est la capitale, se fait beaucoup aimer. On rapportait à Carthagène qu'il était probable que ce département se séparerait bientôt du gouvernement de Bogota. Madiedo, Vives, Laza et quelques autres sont à la tête de ce projet.

Le *Journal-of-Commerce* de New-York, dit: "Nous apprenons qu'un nombre considérable des plus riches planteurs de la Jamaïque ont résolu d'abandonner cette île et de venir s'établir aux Etats-Unis. Le système colonial anglais, connu sous le nom de *Système américain* d'Angleterre, et l'état de la population esclave, ont réduit les propriétés au dixième de leur valeur.

CHOLERA.—Les nouvelles du Canada annoncent que ce fléau *faisait des ravages effrayants*. Une personne arrivée à New-York, de Montréal, d'où elle est partie le 15, rapporte que dans la journée du 14, il y était mort de *cent* à *cent-treize* individus! Une lettre de Québec du 14, dit : Le choléra fait des ravages épouvantables, et frappe toutes les classes de la société.

Le prix du camphre s'était élevé d'une piastre à deux piastres et demie la livre.

Mardi, nous avons publié dans un supplément les nouvelles suivantes:

Le navire *John & Edward*, arrivé à New-York, a apporté des journaux de Londres du 15 mai. Le *Courier* contient trois *post-scriptum* successifs, publiés à différentes heures de la soirée du 15, et dont voici la teneur :

BUREAU DU COURIER.
Mardi soir, 15 mai, 3 heures ½.

Depuis quelques heures, le bruit circule que le roi a fait appeler Lord Grey, et l'a requis de reprendre son porte-feuille. Néanmoins, jusqu'à présent, nous n'avons aucune certitude sur ces rapports. Le duc de Wellington a passé deux heures ce matin avec le roi; mais rien n'a transpiré sur la nature de cette entrevue. "On dit (mais nous ne savons pas jusqu'à quel point on peut ajouter foi à cette assertion) que MM. Croker, Wynn, Goulburn, Baring et Manners Sutton ont refusé.

4 heures moins 20 minutes.

Le roi n'a pas envoyé chercher lord Grey, mais l'on dit hardiment que le duc de Wellington ne pourra pas former une administration.

On dit que lord Harewood a fait une énergique représentation quant à la situation du York Shire et des districts manufacturiers du Nord. Sa seigneurie a déclaré qu'il était impossible de répondre des conséquences si l'on essayait d'établir un gouvernement autre que basé sur les principes les plus étendus et les plus efficaces de réforme.

Seconde édition—Courier, 5 heures.

En conséquence des communications transmises ce soir par le roi à Lord Grey, sa seigneurie a immédiatement convoqué une assemblée du Conseil, pour prendre en considération le message de sa majesté. Le Conseil s'est assemblé chez lord Grey dans la rue Downing et vient de lever sa séance.

Nous avons appris depuis que M. Baring avait fait savoir à la Chambre des Communes que le duc de Wellington n'était pas ministre, et que lord Althorp; en même tems, avait demandé que la Chambre suspendît ses délibérations jusqu'à ce que le résultat de la séance du conseil à laquelle nous avons fait allusion plus haut fût connu.

Notre correspondant privé nous écrit à 6 heures :

"Il est maintenant certain que Lord Grey reprendra sa place. Lord Althorp l'a annoncé ce soir à la Chambre des Communes, et M. Baring a dit aussi que Lord Wellington n'était pas ministre."

Dans une note subséquente, il dit :—

"*Une seconde édition du Standard* annonce le rappel de Lord Grey ; et, une demi-heure après, il nous écrit ainsi ;

Café du Nord et Sud Amérique.
LONDRES, 15 mai 1832, 7 heures P. M.

Messieurs F. Hall & Cie.

Messieurs,—Je dois vous faire savoir que le Lord Maire a annoncé publiquement à la bourse que l'administration en totalité avait été rétablie, chacun à sa place respective. Cette nouvelle est aussi confirmée par sir H. Parnel. Je viens dans ce moment de voir un monsieur qui l'a rencontré il y a près de dix minutes et à qui il a confirmé le fait. Dans le cas où une seconde édition serait publiée dans quelque journaux avant que la diligence ne parte de Portsmouth, je vous en ferai part.

Je suis, messieurs, avec respect, votre serviteur.
JAMES DAVIS.

Les débats qui ont eu lieu dans la chambre des communes dans la nuit du 14, et particulièrement les discours de M. Baring, nous avaient préparés à cet événement. Et vraiment, dans un commentaire succinct de ce discours nous avions prédit le rappel de lord Grey.

Ce qui avait été prédit dans un manuscrit non encore publié, s'est vérifié. Lord Grey est certainement remonté au pouvoir, mais d'après quelles promesses et quelles conditions, c'est sur quoi nous ne pouvons donner notre opinion. La supposition la plus probable et qu'on s'est fait des concessions mutuelles, et qu'on fera passer un bill de réforme modifié, ou peut-être un certain nombre des anti-réformistes s'absenteront-ils pour empêcher qu'on n'en vienne à la grande mesure de la création de soixante nouveaux Pairs.

Des assemblées nombreuses de réformistes ont eu lieu à Liverpool et Manchester, où l'on a exprimé la plus grande indignation contre la conduite du roi et les pairs opposés au bill de réforme.

A Manchester, les choses ont été poussées jusqu'à la dernière violence. Wm. Printice, un des orateurs, demanda si la nation consentait à se soumettre à une administration de Polignac-Wellington ? Des cris épouvantables ont répondu, non ! non ! le peuple soutiendra ses droits.

M. Whittle, éditeur du Manchester et Stadford Advertiser, a censuré fortement le roi, dans son discours, parce qu'il se laisse gouverner par une femme étrangère; mais, dit-il, si le peuple se respecte il renversera une influence semblable; il voulait savoir si la loi *d'Habeas Corpus* serait suspendue, et si le peuple abandonnerait lord Grey qui, pendant 40 ans, avait défendu ses droits. On s'est écrié tous côtés : "Le peuple anglais ne l'abandonnera pas." Les Anglais, sous la discipline de Wellington, deviendront-ils les soutiens d'une infâme oligarchie; on répondu : Non. Non!

Après ce qu'on vient de lire, ce serait peut-être se charger d'une tâche difficile que d'entreprendre de résoudre affirmativement cette question : Le ministère Grey a-t il été rappelé ?—Qu'il ait été question de rétablir ce ministère, c'est ce dont il paraît impossible de douter; mais, à parler franchement, nous ne voyons rien dans les nouvelles qui nous parviennent, qui puisse nous donner le droit de considérer ce projet comme ayant été déjà réalisé au départ du *John & Elizabeth*, dernier navire venu d'Angleterre. Une chose seule paraît certaine ; c'est que, malgré sa volonté manifestée le plus évidemment, le roi Guillaume n'a pu réussir à recompeser une administration Wellington ; tant de souvenirs inconstitutionnels et détrimentaires se rattachent à ce nom, qu'il a effrayé même les plus déterminés défenseurs de l'aristocratie anglaise, et a suspendu leur colère implacable, leur colère envenimée par le double triomphe du bill de réforme dans la chambre des communes !! Ce fait honore l'Angleterre contemporaine, et l'histoire le citera comme un de ses plus beaux titres. Le roi Guillaume s'est vu forcé de céder, de baiser la tête sous le joug de fer de cette nécessité qui l'étreint de tous côtés ; il lui a fallû renoncer à jeter le masque de fourberie dont il s'était couvert, renoncer à la joie prématurée de pouvoir fouler aux pieds ces hypocrites mineuderies à l'aide desquelles il jouait au monarque libéral, en hâpant la couronne de George. C'est bien cruel ! bien révoltant ! un pareil accès de despotisme rentré suffoque et fait délirer des rois à plus forte tête que Guillaume ; mais ainsi le veut le sort, le barbare sort ! et comme la grande charte du peuple breton ne dit pas que le roi puisse gouverner tout seul, sans l'assistance d'un ministère, il a bien fallu, ne pouvant en avoir un à souhait, se retourner vers les organes de l'opinion nationale. Et en une semblable occurence, quoiqu'il en coûtât à son amour propre royal, mieux valait encore au patelin Guillaume un moëlleux Lord Grey qu'un âpre et rude Brougham. Voilà pourquoi on reparle de cet homme, si peu propre au rôle qu'il est appelé à jouer; et voilà pourquoi il est probable qu'en dépit des clameurs de l'aristocratie écumante de rage, il va se retrouver à la tête du gouvernement. Puisse-t-il s'animer au glorieux succès qu'il obtient, et se montrer plus digne d'être le dépositaire de la confiance d'une grande nation, au lieu, comme on l'affirme déjà, de ne remonter au pouvoir que les mains pleines de concessions à l'orgueil d'une caste qui n'en ferait pas même adieu.

Le *Courier and Enquirer* de New-York du 19, en annonçant l'arrivée du *John & Elizabeth*, qui lui a apporté des gazettes de quelques heures plus récentes que celles qu'il avait reçues par le *John and Edward*, discute ainsi la probabilité du rappel de lord Grey :

"*D'après les extraits que nous donnons plus bas*, on verra qu'à 4 heures moins ¼, le 15, le *Courier* de Londres dit que lord Grey n'avait pas été rappelé au ministère par le roi, quoique des bruits de cette espèce eussent été répandus dans la ville. Cependant, dans le papier que nous avons reçu du capitaine MASON, (du navire *John and Elizabeth*) il est dit qu'avant son départ le 16, une lettre était arrivée à Portsmouth, qui annonçant positivement le rappel du ministère Grey. Notre collecteur a appris à bord du *John & Elizabeth*, de l'un des passagers, qu'il avait vu à Portsmouth une lettre conçue de la même manière. Quoique cet événement ne nous paraisse nullement improbable, nous ne pouvons *affirmer* encore que la nouvelle en soit parvenue à Portsmouth le 16, sans qu'elle fût connue des gazettes de Londres le 15 au soir.

"La malle de Portsmouth parti de Londres, comme toutes les autres, à environ 7 heures, c'est-à-dire une heure ou deux après la publication des gazettes du soir. Il faudrait donc que lord Grey eût eu une entrevue avec le roi, et que les résultats en eussent été communiqués au public dans ce court délai, pour que la nouselle eût pu en être donnée à Portsmouth par une lettre. Il est vrai qu'une voiture part de Londres pour Portsmouth le matin, et qu'elle arrive dans cette dernière ville vers 3 heures de l'après-midi ; la nouvelle en question pourrait peut-être alors avoir été transmise par cette voie. Mais dans ce cas, le capitaine *Mason* n'a pas dû partir avant l'après-midi, où, d'après la manière de compter des marins, le 17 était commencé.

"En somme, quoiqu'il ne nous paraisse pas du tout improbable que lord Grey ait été rétabli au ministère, nous ne pouvons nous empêcher de penser que c'est par quelque erreur que l'on a dit que la nouvelle de cet événement avait été reçue à Portsmouth avant le départ du *John and Elizabeth*.

Il paraît que le gracieux roi Guillaume, qui est loin de *revenir par conviction au ministère Grey*, a refusé de recevoir l'adresse de la société de l'Union Politique de *Birmingham*. *On trouvera sous la rubrique de Londres*, 15 mai, un paragraphe à ce sujet.

Le ministre plénipotentiaire de la Belgique à Londres, M. Van-der-Weyer, est parti le 15 au matin pour Bruxelles. On dit que l'objet de sa mission est de donner quelques explications verbales à son gouvernement, sur les derniers actes de la conférence et sur quelques autres circonstances qui ont pour objet de consolider définitivement l'indépendance et les intérêts de la Belgique.

Les journaux allemands annoncent que les cinq milles Polonais restés en Prusse et dont les papiers publics nous ont souvent entretenus, sont au moment d'entrer en France, où on leur a assuré un asyle.

Les journaux de Paris du 14, reçus à Londres, publient un *protocole en date du 4 mai*, par lequel les cinq puissances recommandent à la Hollande et à la Belgique de terminer leurs différends, et elles déclarent qu'elles s'opposeront au renouvellement des hostilités entre ces deux gouvernemens. M. Casimir Périer allait un peu mieux. Le *Moniteur* annonce que tout est tranquille dans le sud de la France.

Le navire *Azelia*, venant de Rio-Janeiro, a apporté à N.-York des nouvelles de cette ville du 6 mai. Depuis la tentative de *révolution du 17 avril*, tout était comparativement tranquille. 7 des 10 conjurés qui commandaient le parti de la restauration ont été arrêtés ; plusieurs sont des hommes qui appartiennent à la classe élevée. Le discours de la régence à la chambre des députés n'annonce qu'une politique sans couleur et sans fermeté ; les tuteurs du jeune prince paraissent n'avoir pas un système arrêté et s'en remettent trop à la chambre qui, comme on le sait, a passé toutes sa dernière session à s'occuper de discussions contentieuses, qui n'ont abouti à aucune mesure susceptible de mettre un terme à l'esprit de faction.

On avait appris à Rio, la tentative faite par le parti de la restauration à Pernambuco, et sa défaite.

Le commodore Rodgers, de la marine américaine, commandant le sloop de guerre *Warren*, est à Buenos-Ayres, ainsi que la goëlette *Enterprise* ; le *Lexington* est à Montévideo. On ne connaît pas encore le résultat des négociations entamées avec le gouvernement buénosayrien, relativement à l'affaire des îles Falkland.

On a reçu aussi à New-York des journaux de la Jamaïque du 24 mai.

La goëlette de guerre anglaise *Speedwell* a capturé, le 7, après une chasse de 11 heures, et a envoyé à la Havane, un négrier espagnol nommé le *Planeta*, qui avait à son bord 239 esclaves.

La *Gazette Extraordinaire du port d'Espagne*, (Trinité), parle d'une vaste étendue de jeunes cannes détruites par des incendies : "D'après la conduite tenue par les esclaves pendant le feu, on craignait qu'il ne s'ensuivît une plus grande destruction encore, dit ce journal."

Les nègres marrons ont fait une *irruption* dans la ville d'Angostura. Ils ont été chassés après un grand massacre.

On dit que l'esprit d'insubordination qui se manifeste parmi les esclaves de Berbice, est très-alarmant.

CHOLERA.

Voici ce que nous trouvons de plus récent sur ce sujet dans les dernières feuilles de New-York :—

Selon une lettre particulière publiée dans un journal de Troy, il y a eu 90 nouveaux cas de choléra à Montréal le 14, et 54 décès, outre ceux qui ont eu lieu à l'hôpital: Voici le dernier rapport, *officiel* reçu du bureau de santé de Québec, daté du 12 juin :

"Lors du dernier rapport 9 ; admis, 27 ; renvoyés guéris, 0 ; morts, 13 ; restants, 23."

Les habitants de Québec étaient encore, le 12, dans la plus vive alarme. La faculté avait à peine eu une occasion d'examiner la maladie au moment de son invasion et d'en suivre les développemens. La mort de M. John Dallow, commis de M. J. Dupont, à la suite du choléra, est annoncée par les gazettes.

La *Gazette de Québec*, dit: "Une résolution à tout événement, et une sorte d'indifférence pour la maladie, sont les meilleurs préservatifs."

L'*Evening-Journal* d'Albany, dit, sur l'autorité d'un citoyen respectable du nord, qu'un portefaix qui avait coutume de porter des effets des bateaux-à-vapeur à Whitehall, est mort du choléra-asiatique. La cause de la mort d'un individu décédé précédemment, avait paru très-douteuse, mais c'était probablement la maladie appelée *delirium tremens*. M. Hay, la personne dont il est parlé plus haut, a apporté les nouvelles suivantes du fort Miller :

Les émigrés qui sont en cet endroit sont des Gallois, de bonne apparence, et environ au nombre de 40. Le premier cas de maladie a été attribué au choléra morbus, et a occasionné la mort de l'individu. Immédiatement après, la sœur de cet homme, qui l'avait soigné, fut atteinte du même mal et mourut aussi.

Le troisième malade fut le mari de la dernière, beau-frère du premier. Il succomba en peu de temps à de légers spasmes, et sans éprouver les violents symptômes qui caractérisent le choléra-morbus local.

Les habitants du fort Miller étaient divisés d'opinion sur le caractère de la maladie. Aucunes précautions n'avaient été prises, et les émigrés devaient partir le 18.

Le marshal ayant publié à Albany, le 17, qu'il continuait à arriver des émigrés du nord, plusieurs compagnies de troupes ainsi que des citoyens ont volontairement offert de monter la garde, et sont restés de service toute la *nuit*. La même vigilance sera continuée. Un ouvrier est mort sur le *rail road* dimanche (17) dans la nuit. Le docteur Staats est allé examiner le corps de cet homme, et il a reconnu qu'il était mort pour avoir bu trop d'eau froide. L'arrivée de deux bateaux chargés d'émigrés à West-Troy a produit beaucoup d'alarme. Les autorités d'Albany sont allées les visiter, on les a trouvés très propres en apparence, et ils n'ont manifesté aucune intention de quitter les bateaux. Somme toute, excepté le cas arrivé à Whitehall, nous n'avons aucune preuve que le choléra se soit montré dans *nos limites*.

La lettre suivante du Dr. Upham, dissipera toutes les craintes qu'avait fait naître la prétendue apparition du choléra sur le canal :—

A la Corporation du village de Waterford.

Messieurs,—Conformément à vos ordres, j'ai fait l'examen scrupuleux de tous les bateaux qui se trouvent sur la ligne du Canal du Nord, jusqu'à 14 milles de Waterford, au nombre de 41. Parmi ces bateaux, j'en ai trouvé deux de suspects, le *Hannibal* et le *Roebuck*. Le premier, commandé par Philippe Caswell, allant de Whitehall à Troy, a pris dans le premier endroit 40 passagers. De ce nombre se trouvait un vieillard natif de Galles, qui donna des symptômes d'indisposition dès qu'il fut bord ; son mal allait toujours croissant et prit enfin l'aspect du choléra, si sérieusement qu'il mourut au fort Miller. Son corps fut porté à terre, et, après beaucoup de difficultés, tous les passagers furent déchargés. L'homme qui est mort était âgé de 70 ans ; il avait l'habitude de boire souvent de l'eau du canal, et de se surcharger l'estomac de nourriture. Sa femme était malade quand elle a quitté le bateau ; on dit que, depuis, elle est morte. J'apprends que le reste de l'équipage a pris possession d'une maison inhabitée, au fort Miller, et qui est entourée de malpropretés et remplie d'épouvante.

Le *Hannibal* est dans le voisinage immédiat de Waterford. Il a été bien lavé et *ventilé*, et j'ai mis à bord tous les *désinfectants* ordinaires. L'équipage paraît être en bonne santé, à l'exception d'un individu qui a eu l'imprudence de prendre une trop forte dose d'émétique, pour se préserver du choléra. Néanmoins, il a marché aujourd'hui un mille avec moi.—A bord du *Roebuck*, commandé par le capitaine Bedle, allant de Whitehall à Albany, j'ai trouvé un enfant indisposé ; sa maladie paraît être une débilité générale, provenant de la misère et de grandes fatigues. Un des autres bateaux contenait un homme malade de consomption. Ce sont là tous les cas de maladie que j'ai trouvés. Les rapports du fort Miller, d'après plusieurs capitaines avec lesquels j'ai conversé, sont si contradictoires que *je crois qu'il est plus prudent de garder le silence* jusqu'à ce qu'on ait reçu des informations plus authentiques.

Je suis entièrement convaincu, d'après l'examen que j'ai fait, que le cholera asiatique n'existe pas de ce côté du fort Miller.

Je suis respectueusement &c.
TIMMOTHY UPHAM.

Waterford, 16 juin 1832.

Nous extrayons du *Constitutionnel* de Paris, la note suivante du docteur BALLY, médecin de l'Hôtel-Dieu, sur les moyens de se *préserver* du choléra: Comme il est à craindre que ce terrible fléau ne vienne tôt ou tard exercer ses ravages à la Louisiane, nous croyons de notre devoir de publier cette note. Nous avons recueilli de nos feuilles françaises tous les articles qui ont trait à cette maladie, et nous les publierons successivement.

NOTE SUR LE CHOLÉRA.

Par M. Bally, médecin de l'Hôtel-Dieu.

Le choléra chez les personnes traitées en ville a toujours été signalé par des phénomènes précurseurs qu'on peut considérer comme constituant sa première période. Toujours les grands symptômes ont été précédés ou par une faible douleur à l'estomac, ou par des douleurs sourdes dans les intestins, avec dévoiement, fort souvent même par le dévoiement sans aucune souffrance. Quelquefois ce légers symptômes qui fixent à peine l'attention sont accompagnés d'un peu d'oppression, dont les malades rapportent le siège au creux de l'estomac (épigastre). On a observé des maux de tête, et parfois des vertiges, parfois aussi des engourdissements, des picotements aux extrémités et une tendance au refroidissement dans quelque partie du corps.

A ce degré la maladie est toujours curable et jamais le succès de la méthode suivante n'a été un instant douteux. Si donc on observe un ou plusieurs de ces symptômes, il faudra sur-le-champ procéder ainsi qu'il suit :

1°. Garder constamment le lit pendant quatre jours au moins, après avoir ajouté une ou deux couvertures à celles qu'on avait déjà ; 2°. mettre de suite sur l'épigastre 20 à 40 sangsues, selon le degré de force ; 3°. entretenir sur le ventre des cataplasmes émollients, toujours chauds ; 4°. boire en abondance une fort légère infusion de *tilleul ou de mauve*, de camomille ou de mélise, chaude ; 5°. observer avec rigueur une diète absolue.

Si par l'emploi de ces moyens, une sueur chaude et abondande survient et dure plusieurs jours, les périodes dangereuses de la maladie sont infailliblement prévenues, bien entendu qu'on les aura employées dès la plus simple indisposition. En effet, il ne faut pas perdre de vue que, dans le cours d'une épidémie, toutes les indispositions dépendent de son influence et peuvent dégénérer en état grave.

Je pense même qu'un résultat aussi heureux serait soutenu par les personnes qui, jouissant encore d'une excellente santé lorsqu'une épidémie règne, se soumettraient à ce régime prophylactique. L'emploi de semblables moyens ne saurait d'ailleurs être nuisible, lors même qu'ils seraient inutilement appliqués. Je garantis qu'avec une méthode aussi simple, d'une aussi facile exécution, mais adoptée sans hésitation, on peut neutraliser le fléau qui désole la capitale, et jette l'épouvante dans les départemens. Cette assertion positive résulte de l'expérience et d'un succès qui, dans la ville, n'a été démenti par aucun fait.
BALLY.

MOUVEMENS MILITAIRES.

BUREAU DE L'ADJUDANT GENERAL,
WASHINGTON, 6 juin.

(Ordre No. 51.) 1. L'officier qui commande le fort Monroe détachera cinq compagnies de l'école de pratique d'artillerie, préparées et équipées pour le service actif d'infanterie, avec ordre de se rendre immédiatement au fort Dearborn (Chicago), par la voie de New-York et des lacs. Ce bataillon sera commandé par le lieutenant-colonel Crane, du 4me. d'artillerie.

2. Le major brévété Payne, avec sa compagnie, se rendra au fort Columbus ; et après avoir été rejoint par les compagnies F. et H. du 4e. d'artillerie, stationnées maintenant dans le port de New-York, il reprendra sans perdre de temps le chemin de Chicago.

3. Les garnisons des forts Niagara et Gratiot, conduites par leurs commandants respectifs, le lieutenant-colonel Cummings et le major brevété Thompson du 2e. régiment d'infanterie, se rendront immédiatement à Chicago ; et deux compagnies du 5e, prises l'une dans la garnison du fort Brady et l'autre dans celle du fort Mackinac, seront détachées et recevront de leurs commandants respectifs l'ordre de se diriger de suite vers le même point de rendez-vous.

4. L'officier qui commande à Bâton-Rouge ordonnera à toutes les compagnies moins une de cette garnison, de se rendre sur le théâtre des hostilités indiennes dans l'Illinois, et il enjoindra au commandant du bataillon d'adresser ses rapports à l'officier qui commande maintenant les troupes. Si en arrivant à St.-Louis le commandant des troupes parties de Bâton-Rouge apprend que les hostilités des Indiens ont cessé, il reviendra à Bâton-Rouge avec les troupes qui seront sous ses ordres.

5. Le lieutenant-colonel Twiggs, du 4e. régiment d'infanterie, réunira tous les recrûs dont il pourra disposer, les organisera, prendra le commandement de ce détachement, en armera et équipera telle partie qu'il jugera convenable, et se rendra à Chicago.

6. Le chirurgien Everett, est appelé à entrer en fonctions dans le bataillon d'artillerie qui a l'ordre de partir du fort Monroe, et l'aide-chirurgien Macomb, dans le détachement du fort M'cHenry et le port de New-York ; le chirurgien Hagney accompagnera les troupes qui partiront de Bâton-Rouge, et les aide-chirurgiens Stevenson et Sternecke celles qui partiront des forts Niagara et Gratiot ; l'aide-chirurgien Kerr ira rejoindre, par la voie de Chicago, les troupes commandées par le brigadier-général brévété Atkinson ; et les aide-chirurgiens Finley et James, maintenant en congé, se rendront immédiatement à leurs postes respectifs et feront personnellement les rapports de leur service.

7. Le quartier-maître général, le commissaire général aux vivres, le chirurgien-général, et le colonel d'ordonnance, prendront des mesures pour qu'il soit fait à ces troupes toutes les fournitures nécessaires, pour que les dispositions et l'objet de cet ordre soient promptement et efficacement remplis.

8. Tous les capitaines et officiers subalternes en congé, qui sont attachés aux compagnies qui doivent se rendre soit à Chicago, soit sur quelque autre point de la frontière nord ouest, iront immédiatement rejoindre leurs corps et reprendre le service, actif, à moins qu'ils n'en soient exemptés par un ordre spécial expédié du bureau de l'adjudant-général.

9. Le major du 4e. d'artillerie Pierce, (breveté,) se rendra de suite de New-Castle dans le port de New-York, avec toutes les troupes qu'il commande, et les compagnies A. et D. de ce régiment iront en garnison aux forts Columbus et Hamilton, en remplacement des compagnies F. et H., qui n'attendront pas l'arrivée des troupes qui viennent du Delaware pour les relever.

10. Le major-général (breveté) Scott est chargé de l'exécution de cet ordre et dirigera la marche des divers détachemens qui doivent partir des bords de la mer et des lacs supérieurs.

Le général Scott se rendra à Chicago, où il prendra le commandement des forces et dirigera les opérations contre les Indiens hostiles.

Par ordre.
R. JONES,
Adjudant-général de l'armée des E. U.

Nile.-Orléans, mardi, 3 juillet 1832.

M. l'Editeur,

J'apperçois mon nom dans l'*Abille* d'aujourd'hui à propos d'une assemblée de citoyens ayant pour but la nomination de candidats probes et capables, pour la députation de la paroisse d'Orléans.

Il ne m'appartient pas d'apprécier les motifs qui, dans cette circonstance, ont dirigé la marche de l'assemblée ; mais il est de mon devoir de déclarer que le *ticket* adopté n'est pas l'expression de mes sentimens personnels. J'aurais voulu qu'on m'expliquât pourquoi MM. Louis Allard, Etienne Mazureau, et E. A. Canon ne faisaient point partie de ce *ticket*; et j'ai déclaré formellement que je considérais ces trois citoyens distingués comme devant figurer nécessairement parmi les candidats soutenus par les citoyens qui désirent le triomphe de la cause nationale et des lumières.
EDOUARD LOUVET.

(Communiqué.)

Il est donc vrai qu'on peut *être impunément* insulté par cette impotante garde-de-ville. La preuve en est qu'un citoyen respirable ayant été hier soir au bureau du capitaine de la garde, pour y faire un rapport contre un nègre qui lui avait manqué en présence de MM. Tricou, Louvet et Colson, a été traité de la manière la plus indigne par un poltisson qui paraissait appartenir à la garde de-ville, quand ce citoyen demandait à parler au capitaine ou à un des officiers de la garde.
M. C.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE.

LONDRES, 15 mai.

La nouvelle du refus du roi de recevoir l'adresse de l'Union Politique de Bermingham a produit une vive sensation. Voici comment ce refus a eu lieu. L'adresse signée par M. Attwood et d'autres membres du conseil de l'Union Politique de Birmingham, fut envoyée d'abord à lord Melbourne pour la *présenter au roi*. Mais lord Melbourne la remit à sir H. Taylor, secrétaire particulier de S. M., lui, dans sa réponse, dit par ordre du roi, que S. M. ne pouvait reconnaître ni ceux qui avaient signé cette adresse, ni ceux qu'ils représentaient. Cette réponse a été communiquée à la députation de Birmingham, par une lettre de lord Melbourne, qui en la recevant, s'est abstenu de présenter une adresse semblable d'une autre Union Politique, dans la crainte de recevoir une pareille réponse.

—*Remède pour guérir la morsure des animaux rénimaux ou enragés.*—M. W. Kenndy de Torbjot a constaté l'efficacité du sel ordinaire dans la *guérison* des morsures de serpens, d'animaux hydrophobes, etc. Il dit : J'ai guéri durant le cours du mois de janvier 1832 deux hommes qui avaient été mordus par un cobra Pan au bras et l'autre à la jambe, seulement en frottant bien leurs blessures avec une *très forte* solution de sel.

Les symptômes mortels ordinaires en pareil accident avaient déjà fait quelques progrès avant l'essai du remède ci-dessus mentionné ; mais à peine l'eus-je employé, que le mal céda à de vigoureuses frictions sur les parties mordues, et les deux hommes furent sauvés.

Il ne faut pas différer d'un seul moment à appliquer la solution de sel, surtout dans les morsures des serpens dont le poison est actif. Plus la solution est forte, plus elle est efficace et mieux elle vaut, et on ne doit point cesser de frotter la partie blessée jusqu'à ce que la circulation soit bien rétablie.

En cas de morsure d'un chien enragé, frottez la blessure pendant *plusieurs heures* avec la solution, puis étendez une couche épaisse de sel sur un linge de toile, et placez-la sur la morsure en l'assujétissant par un bandage solide. De plus, tenez la partie blessée dans un état d'humidité pendant au moins vingt-quatre heures en pressant au-dessus une éponge trempée de tems en tems dans la solution. Après cela mettez un nouvel emplâtre de sel que vous laisserez intact deux jours, et si cette manœuvre bien simple est commencée de suite après la blessure, on peut répondre de la vie de la personne mordue ; car quel que soit le venin du serpent, sa morsure ne sera jamais mortelle.

Je sais bien qu'il existe des moyens de guérir l'hydrophobie, etc., quand la maladie est prise à tems, mais ce n'est toutefois que d'une manière cruelle pour le patient, car il faut d'ordinaire brûler la chair avec un fer rouge, presque jusqu'à l'os. Le remède que je présente est donc préférable par sa simplicité.

La méthode de M. Kennedy paraît se rapprocher de celle dont John Wesley parle dans sa *médecine primitive*. "Mêlez, dit-il, une livre de sel dans un quart d'eau. Baignez, lavez et épongez la blessure avec cette mixture pendant au moins une heure, et attachez ensuite dessus un bandage de sel que vous laisserez sans y toucher pendant douze heures.

M. Wesley ajoute : L'auteur de ce remède fut mordu six fois par des chiens enragés, et se guérit toujours lui-même en suivant les préceptes indiqués.

(Le Voleur.)

Simple remède contre le rhumatisme.—Le choux rouge, outre l'usage qu'on en fait comme légume, est aussi très-estimé sous le point de vue de ses propriétés médicales.

Pour guérir un rhumatisme, il faut en faire bouillir quelques feuilles jusqu'à ce que ses côtes soient tout-à-fait amollies. On les pose alors l'une sur l'autre sur les parties souffrantes, et après quelques applications les douleurs éisparaissent totalement au moyen de ce procédé, *aussi simple que facile à exécuter*. *(Ibid.)*

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS *mardi*.

Barque Com. Morris, Fairfield, Liverpool, Harrod & Quarles
Brick Canada, White, Anvers, Harrison, Brown & Co.
Brick Tamosi, Smith, Campêche, Gordon, Forstall & Co.
Goël. Cora, Carson, Charleston, J A Barelli
Goël. Splendid, Eldridge, Mobile, S Wescott.

ARRIVÉS *hier*.

Goël. Emperor, Carmer, de Tampico.
Bateau à vapeur Victory, Curry, de St. Martinville.
Goël. Nancy, Edmond, de Port-au-Prince, avec du bois de teinture du café et des fruits.
Goël. Elizabeth, Pharash, de Tabasco.

ARRIVÉS *mardi*.

Bateau de remorque Shark, Houres, ayant mis en mer le brick Peruvian et la goël. San Antonio. Il a amené le navire Saracen, et n'annonce rien en vue ou en rivière.
Bateau de remorque Grampus, ayant mis en mer le navire Archer, et amené le navire Russell.
Navire Russell, Beauvais, de New-York.
Goël. Emelie, Fourton, de Carthagène.
Bateau à-vapeur Tallyho. Dartch, de Smithland.
Bateau-à-vapeur Walter Scott, Culver, Yazoo River
Bateau-à-vapeur Telegraph, Laurent, Bayou Sarah,

MEMORANDA.

Le brick Watchman, parti d'ici pour le Hâvre, a été rencontré le 16 juin, lat. 39. long. 71.

SAMEDI PROCHAIN
Aura lieu le tirage de la 17ème. classe de la Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES
BATCHELOCHES,
GROS LOT.
10,000 PIASTRES,
PRIX DES BILLETS : Entier $4 : demi $2 ; quart $1.
Pour obtenir de bons billets, s'adresser au BUREAU DE LOTERIE DE FELTON,
5 juillet rue St. Philippe, No. 11.

(Communiqué.)

Observations sur l'administration de la poste-aux-lettres, dans l'Etat de la Louisiane.

C'est la deuxième fois que je suis victime de l'impardonnable négligence de ceux qui sont chargés de remettre les lettres, aux Opelousas et à la Nouvelle-Orléans. Comment se fait-il que ceux qui sont revêtus de la confiance publique s'en acquittent avec aussi peu de soin ! MM. les directeurs ne devraient donner l'ordre à leurs subalternes de délivrer les lettres qu'après avoir demandé aux personnes qui les réclament si c'est à elles que ces lettres sont adressées, et dans le cas contraire exiger un ordre par écrit. Le crime affreux de la violation du secret des lettres se commettrait avec moins de facilité : n'ais ici c'est tout le contraire; se présenter au bureau, demander la lettre d'un autre, la recevoir, est chose facile. J'engage donc MM. les directeurs à prendre des mesures à ce sujet, afin de prévenir de nouveaux délits.

S'il existe quelque sentiment de pudeur chez celui qui a commis ce crime à mon égard, je le provoque à mettre mes lettres sous enveloppe, et à me les renvoyer au bureau de la poste de la Nlle.-Orléans.

Le même individu qui a eu l'audace infâme de me retirer mes lettres de la poste des Opelousas, R. B. (Je mets son nom en abrégé, par égard pour sa famille) le même était ici quand mes lettres me furent escroquées ; d'après cela il m'est permis de le soupçonner.

Il est pénible de voir dans un pays où règnent des lois équitables, qu'il y ait négligence pour des choses aussi importantes.

J'ai vu commettre pendant mon séjour aux Opelousas les *crimes les plus affreux* avec *impunité*, et par conséquent sans que l'autorité y mette son intervention, quoique prévenue.

J'ai beaucoup d'abus à divulguer sur la manière dont on administre les branches les plus intéressantes de l'administration des Opelousas et des Avoyelles, et je peux fournir au besoin des pièces à l'appui !!

Ces observations étant en rapport avec l'ordre, la tranquillité, et même avec la sécurité de mes compatriotes vivant aux Opelousas et Avoyelles, je déclare que j'y ai vu commettre des crimes que le silence des magistrats semblaient autoriser, notamment le juge Overton des Opelousas.

Fermer les yeux sur de pareils excès, serait un des plus grands fléaux qu'on aurait à redouter de la faiblesse des magistrats !!! Les emplois éminents exercés depuis longtems dans les Etats-Unis par des membres de ma famille, celui que j'exerce moi-même depuis plusieurs années dans la Louisiane (ma patrie adoptive) m'excitent à présenter ces observations.
DEL. DREYFOUS, cadet.

M. le juge Overton connaît mon nom : s'il veu connaître mes titres et qualités, qu'il se prononce.

MORUE, BLANC DE BALEINE ET BEURRE DE GOSHEN.—245 caisses *morue*, en debarquement du brick Mary & Eliza, de Boston, 33 caisses Blanc de Baleine No. 6, longs : 17 baril Beurre de Goshen, en débarquement du navire Russell, de New-York, à vendre par
F. H. PETITPAIN.
5 juillet encoignure Chartres et Toulouse.

ESCLAVES EN MARRONNAGE.